La prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme en assurance vie (vie)

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est :

- d'approfondir les obligations des responsables et des personnes en contact avec le public imposées par la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces;
- de mettre ces obligations en pratique.

Le contenu de cette formation correspond au minimum aux socles de compétences relatifs à la législation anti-blanchiment imposés par les examens du Module 1 -Connaissances de base et du Module 3 – Vie en général.

RESUME

Catégorie:

- Assurances
- Gestion financière des entreprises

Niveau:

Avancé

Type de formation:

E-learning - étude à distance

Prix:

- Membre: € 185.00
- Non-membre: € 210.00
- Partner BZB: € 185.00
- Partner Cevora: € 150.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **6h** général
- Assurances: **6h** général

PUBLIC

Cette formation est principalement destinée aux:

- distributeurs d'assurances et leurs responsables de distribution actifs en assurances vie;
- les responsables stratégiques et l'ALMCO des intermédiaires d'assurance;
- personnes en contact avec le public, actifs en assurance vie, qui ont passé les examens du Module 1-Connaissances de base, mais ne connaissent pas les spécificités de la législation anti-blanchiment traitées dans le Module 3;
- personnes en contact avec le public qui ne peuvent pas prouver leurs connaissances de la législation anti-

blanchiment, telles qu'exigées par la liste minimale des examens d'application pendant la période de transition.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Cadre juridique et objectifs de la législation
- Entités concernées et principales obligations légales
- Instances et personnes responsables
- Identification/vérification de l'identité
- Politique d'acceptation du client
- Indicateurs de risques
- Obligation de déclaration et procédure
- Conservation des données
- Sanctions administratives et pénales (volet préventif et répressif)

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: 6 heures
- **Nombre de pages syllabus :** +- 41 pages
- **Heures de recyclage :** Chaque module comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées pour ce module. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« e-learning - étude à distance »** est un auto-apprentissage à 100 %. Il s'agit d'une forme d'apprentissage dans laquelle le participant traite individuellement, à son propre rythme, du contenu d'apprentissage qui est proposé sous la forme d'un syllabus rédigé par le formateur. Celui-ci est proposée au format numérique (PDF) via la plateforme d'apprentissage MyFA, éventuellement complété par une plateforme d'exercice.

Matériel didactique :

- Syllabus
- Questions d'entraînement